

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Line DUMORTIER, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (23)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Guillain DE FRANCE donne procuration à M. Franck SUPERBI, M. Christian DEBLOIS donne procuration à M. Renaud BOURGEOIS, M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Yves DELCELIER, M. Jean-Jacques LECAT donne procuration à M. Jean-Claude CORMONT, M. Alain MAILLET donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, Mme Virginie PARMENTIER donne procuration à Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY donne procuration à M. Yves LOUBES, Mme Nicole TUAL donne procuration à M. Etienne FRERE (9)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Laurent BARGADA, M. Stéphane DECULTOT, M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC, M. Michaël LEMMENS (6)

DEL2025-54 Convention de partenariat avec la coopérative Django Mesh - J'aide Ici Oise en faveur de la mobilité solidaire des séniors

Rapporteur : Monsieur Renaud BOURGEOIS

Près de 30% de la population des Lisières de l'Oise a plus de 60 ans. La partie la plus vulnérable de cette population rencontre des obstacles à la mobilité du fait d'un éloignement géographique avec leur famille, d'une solidarité de voisinage qui ne suffit plus ou encore des difficultés à utiliser les transports collectifs. Cet empêchement à la mobilité induit de l'isolement et a des impacts sur la santé physique, mentale et sociale des aînés.

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire, a la volonté affirmée de faciliter la mobilité des séniors et chercher à développer des services adaptés qui tendent également à renforcer les liens sociaux entre les habitants.

En s'appuyant sur le dispositif de mobilité solidaire « J'aide Ici Oise », la CCLLO a pour objectif de prévenir l'isolement des personnes en perte d'autonomie de mobilité en mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des personnes empêchées de plus de 60 ans, domiciliées sur le territoire des Lisières de l'Oise, pour des actions de mobilité accompagnée dont la liste exhaustive est la suivante :

- - Accompagnement aux courses,
 - Accompagnement aux rendez-vous médicaux et paramédicaux,
 - Accompagnement chez un opticien, un prothésiste et tout autre spécialiste de l'appareillage médical,
 - Accompagnement aux rendez-vous administratifs,
 - Accompagnement à la pharmacie,
 - Accompagnement chez le coiffeu.r.se, l'esthéticien.ne, ou dans un institut de beauté
 - Accompagnement aux loisirs favorisant le lien social des aînés
 - Accompagnement sur la tombe d'un proche

La convention de partenariat entre la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et J'aide Ici Oise décrit les modalités de mise à disposition de la plateforme **ccllo.jaide-ici-oise.fr** de coordination des solidarités de proximité entre les conducteurs bénévoles et les bénéficiaires. Voir la convention de partenariat en annexe 1.

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise bénéficiera de la gratuité de l'accès à la plateforme **ccllo.jaide-ici-oise.fr** compte-tenu de la prise en charge totale des frais d'abonnement grâce au soutien de la Commission des financeurs du département de l'Oise 2025, renouvelée annuellement depuis 2019.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des transports et son article L 1215-3,

Vu la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 introduisant l'obligation d'élaborer des plans d'actions communs en matière de mobilité solidaire (PAMS),

Vu la délibération DEL2021-01 en date du 27 janvier 2021 portant sur le transfert de la compétence « Mobilité » à la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise sur son ressort territorial en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM),

Vu l'arrêté préfectoral du 10 mai 2021 portant modification des statuts de la CC des Lisières de l'Oise en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son ressort territorial,

Vu la délibération n° DEL2025.37 du Conseil Communautaire en date du 10 avril 2025, approuvant le Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du Bassin de mobilité Est de l'Oise,

Considérant la validation de la feuille de route « Mobilité » lors de la commission du 6 février 2025,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de délibérer en faveur d'une convention de partenariat avec la coopérative Django Mesh – J'aide Ici Oise pour la mobilité solidaire des séniors,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** la convention de partenariat avec J'aide Ici Oise,
- **Autorisé** le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	23
Nombres de suffrages exprimés :	32
Pour :	32 Mme Agnès BACHELART, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Line DUMORTIER, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	19 juin 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

